

plafonds de revenus 2014

en vigueur du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

nombre d'enfants à charge	inférieurs à	ne dépassant pas	supérieurs à
1 enfant	21 332 €	47 405 €	47 405 €
2 enfants	24 561 €	54 579 €	54 579 €
3 enfants	28 435 €	63 188 €	63 188 €

montant mensuel maximum de la prise en charge

âge de l'enfant			
moins de 3 ans	843,69 €	727,29 €	610,93 €
plus de 3 ans	421,85 €	363,65 €	305,47 €